

Convocation – Ordre du jour modificatif

Lyon, le 8 juillet 2024,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et institutionnelles
Site Descartes
Mail : ca-secretariat@ens-lyon.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui se tiendra le :

Mardi 16 juillet 2024 de 14h00 à 18h00

En présentiel : Salle des conseils - Site Descartes

En visioconférence :

<https://us06web.zoom.us/j/81703421979?pwd=I7DHNYI2ETKBI5x4YDOLDIlaUncAba.1>

ID de réunion : 817 0342 1979 ; Code secret : 065931

L'ordre du jour modificatif est arrêté comme suit :

0. Point d'actualité

I. PARTIE A (sujets d'orientation générale qui font l'objet d'une présentation orale et d'un échange)

- I.1. Approbation du procès-verbal du 21 mai 2024 (vote)
- I.2. Contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP)

Décisions financières et budgétaires (vote) :

- I.3. Cartographie des achats 2023 et plan d'actions 2024
- I.4. Lettre d'orientation budgétaire (LOB) 2025

I.5. Liste des marchés publics notifiés depuis le 1er janvier 2024 (pour information)

Décisions réglementaires (vote) :

- I.6. Désignations des élus du conseil d'administration pour siéger :
 - a. à la commission des finances
 - b. au conseil des études et de la vie étudiante
 - c. au conseil documentaire de la Bibliothèque Diderot de Lyon
 - d. aux conseils de disciplines étudiants et élèves
 - e. à la commission CVEC
 - f. au comité électoral consultatif
- I.7. Modification du règlement des études
- I.8. Statuts de l'Institut Français de l'Education
- I.9. Accords DORA et COARA Évaluation de la recherche et des chercheurs

II. **PARTIE B** (sujets techniques qui peuvent sur demande faire l'objet d'une présentation orale et d'un échange)

Décisions financières et budgétaires (vote) :

- II.1. Bourses Palestine

Décisions réglementaires (vote) :

- II.2. Calendrier des fermetures des services administratifs 2024-2025
- II.3. Grille tarifaire restauration
- II.4. Révision du prix des loyers des résidences étudiantes
- II.5. Rapport d'activité 2023
- II.6. Résidence Debourg :
 - a. Déclaration d'inutilité et désaffectation de la résidence et de la parcelle Etat
 - b. Dossier d'expertise modifié
- II.7. Point sur les conventions

III. **POINTS D'INFORMATION**

- III.1. Présentation de la mission transition écologique et du bilan
- III.2. Partenariat entre le CHELS et l'Académie de la transition énergétique du Rhône
- III.3. Réorganisation des services
- III.4. Discussion sur l'ouverture sociale et diversité
- III.5. Bilan 2023-2024 de la cordée de la réussite "Ensemble construisons ton avenir"
- III.6. Fonds Enseignement
- III.7. Mise en place de la section disciplinaire compétente pour les enseignants-chercheurs

IV. QUESTIONS DIVERSES

Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <https://extranet.ens-lyon.fr/conseil-administration>.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'ENS de Lyon,

Emmanuel Trizac



Emmanuel TRIZAC
Président
Ecole Normale Supérieure de Lyon